

M A I R I E
DE
TAVANT

Cher ami brocanteur,

La brocante de Tavant aura lieu cette année, le **16 avril 2017** (**DIMANCHE DE PAQUES**)

L'emplacement est de **2€ par mètre** (5 mètres minimum).

Merci de joindre ces documents à la Mairie au plus tard le 17 mars 2017 :

- la **fiche d'inscription** entièrement remplie et signée. Ces informations sont essentielles pour l'organisation de la brocante et pour vous joindre.
- votre **chèque à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC**
- une **enveloppe timbrée, libellée à votre adresse** afin de vous envoyer votre numéro d'emplacement.
- une **photocopie de votre carte d'identité** ou de votre permis de conduire.
- Si vous êtes professionnel**, veuillez aussi nous fournir un **extrait du registre du commerce et des sociétés**.

Votre réservation sera prise en compte **dès réception de votre règlement et des documents complétés et signés**.

Nous vous enverrons 1 semaine avant le jour de la brocante, votre n° d'emplacement avec toutes les informations utiles à votre installation.

Bernard Marché

Maire

Emmanuelle Foulonneau

en charge de l'organisation de la brocante

Mairie de TAVANT – 25 rue Grande – 37220 TAVANT

Tél : 02 47 58 58 01 – Fax : 02 47 58 65 81 – Email : communedetavant@wanadoo.fr

REGLEMENT :

- 1) Les emplacements sont attribués par ordre chronologique d'inscription.
- 2) La manifestation est ouverte aux visiteurs de 08h00 à 19h00.
- 3) L'entrée des véhicules et l'accueil des exposants se fait uniquement de 05h00 à 8h00 et sur présentation du courrier avec le n° d'emplacement.
- 4) Après cet horaire aucun véhicule ne sera admis à rentrer sur le site et au-delà de 8 heures, votre place pourra éventuellement être redistribuée sans possibilité de remboursement.
- 5) Les exposants sont tenus de respecter l'emplacement qui leur est attribué sans empiéter sur celui d'à côté ou sur l'allée réglementaire pour les pompiers. Les parasols doivent être arrimés correctement (résistance au vent). Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accidents corporel.
- 6) Tous les objets mis sur les emplacements demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations et divergences dans la vente entre exposants et acheteurs.
- 7) Les exposants s'engagent à se conformer aux circulaires ministérielles et préfectorales en vigueur, notamment en matière de sécurité (produits inflammables, armes diverses, etc....)
- 8) Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure. Les frais d'inscription seront alors remboursés. Mais aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement du participant ou de mauvais temps.
- 9) La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne le respectant pas sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

FICHE D'INSCRIPTION À LA BROCANTE DE TAVANT _ LE DIMANCHE DE PAQUES

NOM : _____	Pièce d'identité : _____
PRÉNOM : _____	N° : _____
ADRESSE : _____	DÉLIVRÉE LE : ____ / ____ / ____
CODE POSTAL : _____	Par : _____
VILLE : _____	DÉPARTEMENT : _____
TEL : _____	Cochez si vous aurez sur place : <input type="checkbox"/> Camion <input type="checkbox"/> Remorque <input type="checkbox"/> Barnum
Email : _____	Indiquez la marchandise déballée (meubles, bonbons, videgrenier...) : _____ _____
	Vos remarques : _____

PARTICULIER

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant(e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à _____ le _____ Signature :

PROFESSIONNEL

Déclare sur l'honneur :

- être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce
- tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Fait à _____ le _____

Signature :

Représentant de la Société/Association (Raison sociale) : _____

N° de registre du commerce/des métiers : _____

dont le siège est au (adresse) : _____

Ayant la fonction de : _____

Je souhaite réserver un emplacement de _____ mètres, à 2€ le mètre (**minimum 5 mètres**)

Les véhicules doivent être compris dans le métrage.

Soit _____ € en espèce en chèque (**à l'ordre du Trésor Public**)